

Mathieu MAJAL dit DÉSUBAS

1720-1746

Pasteur

Né le 28 février 1720, au lieu des Ubats, paroisse de Vernoux, il est le fils de Jacques Majal et de Marie Chapon.

Il fut reçu prédicateur au synode du 30 avril 1738 et autorisé, par celui du 11 avril 1740 à aller perfectionner ses études à Lausanne en Suisse, où il laissa un bon souvenir de sa personne puisqu'il avait la réputation d'être un "bon sujet".

Il fut consacré au saint ministère le 20 juillet 1743 et agréé comme pasteur pour la province du Vivarais par le synode du 1er mai 1744, mais pour cause de persécution les actes de ce synode n'avaient pu être dressés, ce qui amena un autre synode le 6 septembre de la même année où il fut de nouveau agréé pour son ministère en Vivarais. En mai 1744, les pasteurs Peirot, Coste et Désubas commencent à prêcher de jour au Goutal, à Ponton ou à Cluac. Ces assemblées réunissent, souvent, quatre à cinq mille personnes. Une ère nouvelle semble commencer. Mais la persécution reprend par la déclaration du 16 février 1745, qui remet en vigueur les anciens édits (amendes aux nouveaux convertis, poursuite des pasteurs).

Le juge de Vernoux prie le pasteur Peirot de faire cesser ces assemblées. Or Désubas tient une assemblée le 5 décembre 1745 à Saint-Michel-de-Chabrilanoux.

L'arrestation de Désubas :

Après dénonciation, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1745, le Pasteur Majal est arrêté au Mazel dans la maison de Menut, près de Saint-Agrève et conduit à Vernoux par le lieutenant Sauzet. A Cluac, le pasteur est reconnu par le dénommé Etienne Gourdol. De nombreux fidèles vinrent, sans armes, au bois de La Trousse intercéder en faveur de leur ministre, mais les soldats tirent, Etienne Gourdol est tué d'un coup de baïonnette, ainsi que quatre autres, un est blessé, trois sont faits prisonniers.

Le détachement arrive à Vernoux. Désubas est enfermé dans les caves de la maison de La Veyrune. Pendant ce temps une assemblée de deux mille personnes se tient près de Grosjeanne en présence du pasteur Blachon. Tous accourent à Vernoux pour demander la libération de Désubas. Après promesses de libération du commandant de la place et du juge de Boffres, puis refus de l'officier de Saint-Agrève, la foule s'estimant trompée pénètre dans le bourg pour exiger la libération du pasteur. Certains menacent de saccager la ville. Très vite les soldats et des jeunes gens armés, postés aux fenêtres tirent sur la foule. C'est le massacre de Vernoux, avec un triste bilan humain : trente tués et deux cents blessés, dont beaucoup succombent à leurs blessures. Alors qu'une révolte se préparait, Désubas qui savait bien le sort qui l'attendait, apaisa lui-même les esprits de ses coreligionnaires par ce message : "Je vous prie, Messieurs, de vous retirer. Les gens du roi sont ici en grand nombre ; il n'y a déjà que trop de sang répandu. Je suis fort tranquille. Une trentaine de cadavres furent enterrés à Pré-Long, dit "Pré-du-sang".

Le commandant du Haut-Vivarais arrive le 15 décembre ; il emmène Désubas escorté de huit cents hommes. Désubas est transféré à Nîmes, et de là à Montpellier où il fut jugé et condamné à mort, bien que sa noblesse de caractère eut imposé le respect à ses propres juges. Majal-Désubas fut pendu le 1er février 1746, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans.

Le pasteur Majal ne laissa aucune œuvre imprimée, à part quelques lettres de sa main.

"Je me glorifie de souffrir pour le nom de Christ." Telles furent les mots de Désubas dans sa dernière lettre à ses parents le 30 janvier 1746.

Il est mort exécuté, à Montpellier, le 1er février 1746, à l'âge de 25 ans.

Focus sur la complainte sur la mort de Monsieur Désubas
 Focus sur la complainte du pasteur Désubas :

Le XVIII^e siècle, les protestants furent persécutés mais

... Ils résistèrent vaillamment et les pasteurs acquirent leur vie en s'occupant des fidèles et en prêchant au « Désert », en cachette des autorités. Désubas, de son vrai nom Mathieu Majal, fut un pasteur du Vivarais et vint plusieurs fois dans le « Montagne ». En 1745, sur la dénonciation de Chevalier, il fut arrêté au Masel, commune de Saint-Agrève (Ardèche), aux confins de la commune de Chamban, puis il fut pendu à Montpellet.

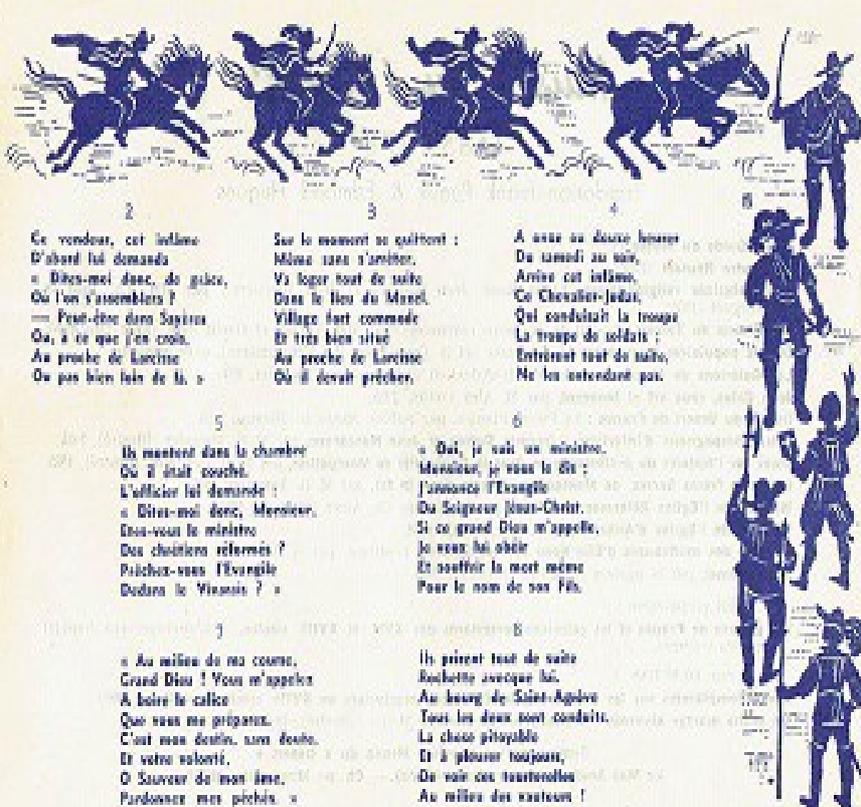
La complainte, longue de 35 couplets, relate l'arrestation (un huit couplets publiés), le transfert à Montpellet, le jugement et la mort.

Larrosse et Sapiret sont des bois de la commune de Chamban où se tenaient habituellement les assemblées de fidèles. — Ruchette, alias Meroz, est l'hôte de Désubas ; il fut condamné aux galères.

Complainte sur la mort de Monsieur Désubas.
 Mélodie populaire recueillie à Chamban par M. le pasteur Marc Du Pasquier
 Harmonisation de A. Bonny



Chou-hens l-i l'his-toi-re de Mon-sieur Dé-su-bas, Ve-nant dans l'a Mon-
 2^e et 3^e Voix: Bouches fermées (A 2 voix: chanter la partie la plus basse)
 -ta-gne, Foi-sant son tour, Hé-los! En che-min il ren-con-tre La
 squi-se de son mal, Ce traî-tre, ce per-fi-dé, Ce che-va-lie-r Ju-das.



1 Ce voleur, cet infâme
 D'abord lui demanda
 « Bâtes-moi donc, de galles,
 Où l'on s'assemble ?
 — Près-dés dans Sapiret
 Ou, à ce que j'en crois,
 Au proche de Larrosse
 Ou pas bien loin de là. »

2 Sur le moment se quittent :
 Même sans s'arrêter,
 Vs loger tout de suite
 Dans le lieu du Masel.
 Village fort commode
 Et très bien situé
 Au proche de Larrosse
 Où il devait prêcher.

3 A onze ou douze heures
 Du samedi au soir,
 Arriva cet infâme,
 Ce Chevalier-Judas,
 Qui conduisait la troupe
 La troupe de soldats ;
 Entrèrent tout de suite,
 Ne les attendant pas.

4 Ils montent dans la chambre
 Où il était couché.
 L'officier lui demande :
 « Bâtes-moi donc, Messieurs,
 Êtes-vous le ministre
 Des chrétiens réformés ?
 Prêchez-vous l'Évangile
 Daudans le Vivarais ? »

5 « Ouf, je suis un ministre.
 Monsieur, je vous le dis :
 J'annonce l'Évangile
 Du Seigneur Jésus-Christ.
 Si ce grand Dieu m'appelle,
 Je vous lui obéis
 Et souffrir la mort même
 Pour le nom de son Fils.

6 « Au milieu de nos cours,
 Grand Dieu ! Vous m'appellez
 A boire le calice
 Que vous me préparez.
 C'est mon destin, sans doute,
 Et votre volonté,
 O Sauveur de mon âme,
 Pardonnez mes péchés. »

7 Ils prirent tout de suite
 Ruchette avecque lui,
 Au beug de Saint-Agrève
 Tous les deux sont conduits.
 La chose pitoyable
 Et à pleurer toujours,
 De voir ces trauverolles
 Au milieu des cailloux !

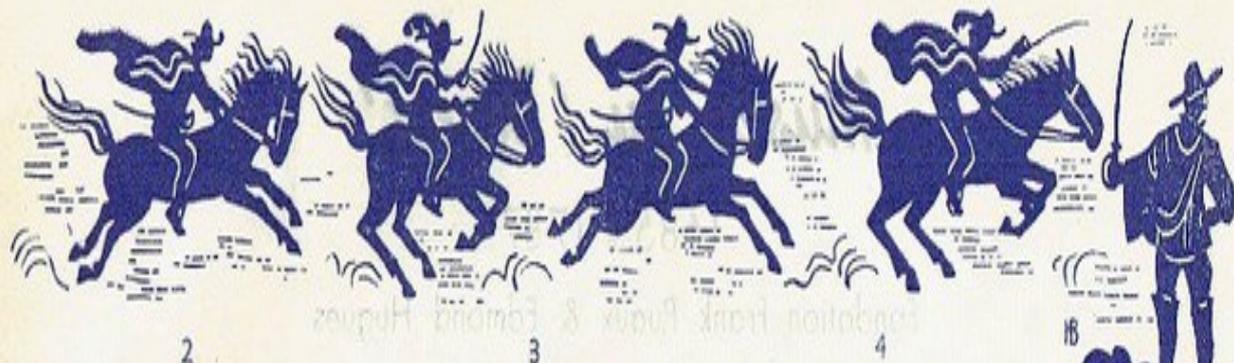
Cette complainte évoque la figure du pasteur du Désert Mathieu Majal dit Désubas au travers d'un document original publié par le Musée du Désert au sortir de la 2ème Guerre Mondiale à l'occasion

de l'Assemblée du 1er septembre 1946, dont le thème était "Restaurer !", soit 200 ans après la mort du pasteur Désubas.

Mathieu Majal naquit en 1720 dans le hameau des Ubas non loin de Vernoux en Vivarais, accompagnant le prédicant Boyer il est reçu proposant dès 1738 puis étudiant au séminaire de Lausanne en 1740, consacré pasteur 3 ans plus tard il commence dès lors un court mais fructueux ministère organisant des Assemblées clandestines en Vivarais et dans la région du Chambon sur Lignon. Caché dans une maison amie chez Jean Menut, proche de Tence (Haute Loire) il est trahi pour 3000 Livres (environ 40 000€). À Vernoux, un rassemblement de 400 personnes se forma pour réclamer sa libération auquel une fusillade répondit qui fit plus de 30 morts et de nombreux blessés, conduit à Montpellier il fut condamné à la pendaison le 1er février 1746 et Menut aux galères perpétuelles, ainsi périt à 26 ans le ministre Mathieu Majal dit Désubas. (Pour en savoir plus : "Vingt plaintes sur les prédicants des Cévennes", disponible à la librairie ou sur ce site internet dans l'onglet "boutique").

Mais revenons-en à ce dépliant à 2 volets extrait du chansonnier "Faïdoli" écrit par A.Bohny et R.Darcissac le 15 décembre 1944 à St Etienne (Loire) rendant hommage aux populations du plateau du Lignon où dès 1941 trois maisons d'enfants avaient vu le jour (La Guespy, L'Abric et Faïdoli) qui accueillèrent nombre de jeunes juifs. Pour cette raison l'instituteur Darcissac et les pasteurs Theis et Trocmé ont produit cet ouvrage. Un an et demi plus tard, à l'occasion de l'Assemblée de 1946, le Musée en tirera cet extrait en hommage à l'œuvre de restauration de Mathieu Majal.

À l'intérieur de cette plainte, sous les sabots des chevaux et les pieds des soldats, figurant le sol, des points et des traits apparaissent, ils cachent en réalité un message en morse datant de 1943 : "Attention attention la milice et la gestapo se sont réunies pour faire des raffles au Chambon sur Lignon, cachez vous dans les forêts, un bruit de l'année passée". Probablement ce message fait-il référence à la rafle de juin 1943 opérée par la Gestapo à la maison d'accueil des Roches au Chambon sur Lignon.



2
Ce vendeur, cet infâme
D'abord lui demanda
« Dites-moi donc, de grâce,
Où l'on s'assemblera ?
— Peut-être dans Sayères
Ou, à ce que j'en crois,
Au proche de Larcisse
Ou pas bien loin de là. »

3
Sur le moment se quittent ;
Même sans s'arrêter,
Va loger tout de suite
Dans le lieu du Mazel,
Village fort commode
Et très bien situé
Au proche de Larcisse
Où il devait prêcher.

4
A onze ou douze heures
Du samedi au soir,
Arrive cet infâme,
Ce Chevalier-Judas,
Qui conduisait la troupe
La troupe de soldats ;
Entrèrent tout de suite,
Ne les entendant pas.

5
Ils montent dans la chambre
Où il était couché.
L'officier lui demande :
« Dites-moi donc, Monsieur,
Etes-vous le ministre
Des chrétiens réformés ?
Prêchez-vous l'Evangile
Dedans le Vivarais ? »

6
« Oui, je suis un ministre,
Monsieur, je vous le dis ;
J'annonce l'Evangile
Du Seigneur Jésus-Christ.
Si ce grand Dieu m'appelle,
Je veux lui obéir
Et souffrir la mort même
Pour le nom de son Fils. »

7
« Au milieu de ma course,
Grand Dieu ! Vous m'appeliez
A boire le calice
Que vous me préparez.
C'est mon destin, sans doute,
Et votre volonté,
O Sauveur de mon âme,
Pardonnez mes péchés. »

8
Ils prirent tout de suite
Rochette avecque lui.
Au bourg de Saint-Agrève
Tous les deux sont conduits,
La chose pitoyable
Et à pleurer toujours,
De voir ces tourterolles
Au milieu des vautours !



LETTRE A SES PARENTS la veille de son exécution

Mon très cher père et ma très chère mère,

Comme je ne doute point que votre tendresse pour „moi ne vous ait fait éprouver les chagrins les plus sensibles et les plus vifs qu'il soit possible d'imaginer, à cause de ce que la divine Providence a voulu permettre qu'il m'arrivât, je me fais violence pour vous écrire ces deux mots; ne pouvant le faire sans verser un torrent de larmes, pensant à l'amour que vous avez eu pour moi et à votre état depuis ma détention. Mais l'amour filial profondément gravé dans mon coeur, et le désir ardent que j'ai de vous consoler sur ce qui me regarde, et de vous porter à adorer avec moi les jugements de Dieu, m'y forcent malgré moi. Souffrez donc, mon très cher père et ma très chère mère, que je vous prie très instamment de ne pas vous affliger, ni de vous inquiéter au delà de ce qu'il faut sur ce qui me regarde.

Nous ne savons pas pourquoi Dieu a permis ce qui m'est arrivé, mais nous devons être persuadés qu'il a eu de bonnes raisons pour le permettre. Vous perdez un fils que vous chérissez et qui vous chérit infiniment, mais vous serez réunis avec lui un jour dans le ciel; nous devons l'espérer de la miséricorde de Dieu, pourvu que nous lui soyons fidèles jusqu'à la mort. Soyons donc soumis à sa volonté ici-bas et acquiesçons humblement à ses ordres; soyons persuadés qu'il ne fait rien que par de sages voies» Hé! quel honneur n'est-ce pas pour vous d'avoir un fils qui souffre pour avoir prêché l'Évangile de Jésus-Christ notre Sauveur, pour l'avoir suivi et pour avoir enseigné sa volonté aux hommes! C'est là tout le crime que les hommes peuvent imputer à votre fils; or, de ce qu'on lui fait un crime, il s'en fait une véritable gloire. Oui, mon cher père et ma chère mère, je me glorifie de souffrir pour le nom de Christ; je m'en réjouis, je suis heureux de ce qu'il m'a choisi pour le confesser devant les hommes, pour suivre ses traces et celles de tant d'illustres et glorieux martyrs qui ont enduré constamment, pour la même cause, toute sorte de maux et qui ont aussi obtenu la béatitude céleste, laquelle j'espère que ce bon Sauveur m'accordera aussi, après que j'aurai souffert, pour l'amour de lui, tous les mauvais traitements auxquels je puis être exposé de la part des hommes.

Mon cher père et ma chère mère, pensez sérieusement à ces choses et consolez-vous avec le Seigneur; c'est la grâce que vous demande votre fils qui vous embrasse de tout son coeur et qui portera votre souvenir jusqu'au tombeau, en priant Dieu de vous bénir, de vous conserver et de vous protéger le reste de vos jours sur la terre, et, enfin de vous mettre en possession de son ciel où nous aurons le bonheur d'être réunis, et cela, pour l'éternité. Veuille ce grand Dieu vous en faire la grâce! Amen...

...Ce 30 janvier 1746.